

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Moselle
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

Centre Communal d'Action Sociale
VILLE DE MARLY

MARLY, le 7 décembre 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2023

**Sous la Présidence de
Thierry HORY**
Président du C.C.A.S.
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, MOREL,
Nombre de membres présents	: 08		Mmes. HANSE, HETHENER FRANCFORT,
Nombre de suffrages exprimés	: 09		JACOB-VARLET, MOREAU, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absents excusés :</u>	Mme LEFEBVRE (délégation à M. HORY)
Absent ayant donné procuration	: 01		M. ROTHEA Mme KUNTZ

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 29 novembre 2023

XLIV – Frais concernant l'animation de Noël à la maison de retraite « le Val de Seille »

Comme les années précédentes, les colis de Noël pour les Résidents de la maison de retraite « le Val de Seille » seront remplacés par une animation musicale lors du repas de Noël du 20 décembre 2023. Des petits présents seront offerts aussi aux Résidents.

Le budget prévisionnel est estimé à **840,00 € TTC**.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- **de PRENDRE EN CHARGE CES FRAIS** à hauteur de **840,00 € TTC** pour l'animation du repas de Noël et l'achat de présents.

Les crédits en conséquence sont prévus au budget.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 7 décembre 2023
Pour extrait conforme, Marly, le 7 décembre 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales